

Réf: Dossier N° 039097

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ACTE - Bâtiment et Travaux Publics SARL » en abrégé « ACTE - BTP »

Siège social Abidjan, Koumassi, Sicogi 3, Lot 2464, Ilot SICOGI

3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/08/2021 , et enregistrés au CEPICI le 10/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACTE - Bâtiment et Travaux Publics

SARL » en abrégé « ACTE - BTP »

Objet : Assistance TCE, Conception, Construction, Charpente métallique, Traitements des marchés, Etudes, Economie de la construction, divers, commerce, transport, import/export.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, Sicogi 3, Lot 2464, Ilot SICOGI  
3

Dirigeant(s) : M ESSO YAVO MAURICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04153 du 27/09/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26615/GTCA/RC/2021 du 27/09/2021

